



Paris, le 1^{er} avril 2022

Objet : Une revalorisation urgente et indispensable des marchés publics pour le secteur des ovoproduits qui subit une crise historique.

Madame, Monsieur,

L'évolution de la situation nationale et internationale des dernières semaines entraine une crise sans précédent pour notre secteur des ovoproduits, avec des conséquences particulièrement difficiles pour les produits vendus aux marchés publics de la restauration collective en gestion directe, qui représentent le principal débouché pour les ovoproduits commercialisés en RHD.

La guerre en Ukraine a entraîné une flambée des prix des matières premières agricoles. Alors que notre secteur était déjà fragilisé par une hausse continue de plus de 40% sur les 18 derniers mois de l'indice des coûts de l'aliment des poules pondeuses, l'ITAVI anticipe une nouvelle hausse additionnelle **d'au moins 40% en 3 mois**. Cette hausse risque de s'étendre dans la durée, avec une menace de pénurie sur certaines matières premières (tournesol, colza, soja...), et sur les engrais azotés pour l'ensemble des pays producteurs.

En parallèle, la crise ukrainienne accentue la forte hausse des autres coûts de production (énergie, emballage, transport...). **Le coût de production des œufs et ovoproduits va ainsi atteindre des niveaux records** dans les prochaines semaines.

A cette situation de crise vient s'ajouter la nouvelle épizootie d'influenza aviaire dans la région Pays de la Loire, où le virus se propage très rapidement depuis fin février. La contamination intervient pour la première fois en migration ascendante, avec une nouvelle souche particulièrement virulente, dans une région qui regroupe près de 20% de la production nationale. Fin mars, **plus de 3 millions de poules pondeuses ont déjà été abattues en France**. La pénurie d'œufs se fait déjà sentir sur les marchés et engendre des ruptures d'approvisionnement, alors qu'au niveau européen, ce sont plus de 16 millions de poules pondeuses qui ont été abattues depuis cet hiver.

Cette situation imprévisible et durable de crise majeure nécessite **des revalorisations tarifaires urgentes et significatives**. Bien souvent le régime de la commande publique des achats alimentaires ne permet de répercuter ni la flambée du prix des matières premières agricoles, ni la hausse des autres coûts de production. Or, la restauration collective en gestion directe, et en particulier les marchés publics, représente un débouché majeur pour le secteur des ovoproduits. Cela entraine des difficultés très importantes à **répercuter rapidement et intégralement les hausses de coûts** subies par la filière auprès de ces marchés.



Interprofession des Oeufs

Afin que cette crise majeure puisse être répercutée sur les différents maillons de la filière, nous demandons la mise en place des mesures suivantes :

- L'aménagement dans l'urgence des conditions d'exécution des marchés publics afin que les acheteurs en restauration collective puissent prévoir et activer **une revalorisation indispensable du prix des ovoproduits achetés par les marchés publics.**
- **L'augmentation du budget alloué par l'Etat et les collectivités à l'achat des denrées alimentaires** et des prestations de restauration collective. Seule une augmentation pérenne de ces budgets permettra d'assurer un approvisionnement d'œufs et d'ovoproduits en quantité et en qualité suffisantes, et répondre ainsi aux objectifs de la loi Egalim 1 (50% de produits durables et de qualité, dont 20% de bio).

Ces mesures indispensables relèvent de l'urgence pour l'approvisionnement des marchés publics de la restauration collective en œufs et en ovoproduits, et permettront de garantir la pérennité de la vocation sociale et de santé publique de la restauration collective.

Malgré l'indispensable revalorisation pour tenir compte des coûts de production, l'œuf demeurera **la protéine animale la moins chère du marché**. L'œuf a toute sa place sur les tables de la restauration collective et mérite d'être soutenu dans le cadre des marchés publics.

Vous remerciant par avance pour l'attention et la diligence que vous voudrez bien porter à nos demandes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre très haute considération.

Philippe Juven
Président du CNPO